

Réponse à une consultation 26.04.2012

Consultation sur la modification de la loi sur le blanchiment d'argent

Dans le cadre de la révision de la loi sur le blanchiment d'argent, il est prévu que des compétences supplémentaires soient confiées au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) et que des exigences du Groupe Egmont soient prises en compte. economie suisse soutient les efforts de la Suisse pour établir des règles claires et modernes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Cependant, l'organisation estime que les modifications proposées vont trop loin et surtout au-delà des exigences internationales. Il convient de revoir en profondeur le projet.